



MANIFESTATION DU 3 JUIN 2014 A PARIS

Le dernier Comité général de l'UCR-CGT a décidé d'organiser une grande manifestation nationale à Paris. La date a été fixée au mardi 3 juin 2014.

Nous avons la responsabilité d'assurer le succès de cette manifestation avec l'objectif de plus de 20 000 manifestants attendus.

Nous savons que les contraintes de transport sont lourdes pour rejoindre la capitale, notamment pour les régions les plus lointaines. Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois : vous avez eu les comptes rendus, ainsi que la dernière proposition des prix de transport SNCF. Le contact que nous avons eu avec les responsables commerciaux de la SNCF s'orienterait vers des trains spéciaux s'arrêtant dans différentes gares. Nous devrions avoir le 24 février de nouvelles propositions de tarifs plus acceptables. L'UCR servira d'interface mais, en aucun cas, ne pourra s'engager sur les frais ferroviaires de toutes les régions. Ainsi, **avant le 3 mars**, les régions devront valider le nombre exact de places à réserver dans chaque train.

Après le succès des 110 000 cartes pétitions signées et en fonction de tous ces éléments, la Commission exécutive de l'UCR, réunie le 20 février dernier, propose :

- De commander 20 000 foulards rouges qui seront mis à la disposition des Organisations. Ces foulards seront vendus au prix minimum de 3 euros ; la recette obtenue servira à financer tout ou partie des frais engagés pour toutes les régions.
- De se solidariser avec les Camarades de province, ceux de Paris et de la petite couronne de l'Île-de-France (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne) et des UFR.
 - Pour Paris et la petite couronne, une participation financière en fonction de leurs possibilités.
 - Pour l'ensemble des UFR, une participation de 10 000 euros minimum suivant une clef de répartition établie en fonction du nombre de syndiqués.
- De mettre au « pot commun » la somme de 40 000 euros versée par la Trésorerie de l'UCR.

Soit un total minimum de 55 000 à 60 000 euros qui servira au financement des frais engagés par nos Camarades de province par train ou bus.

Une répartition des frais sera établie en fonction des factures payées, du nombre de participants et de l'éloignement de la capitale.

Attention, pour permettre un reversement équitable, il faut absolument fournir à l'UCR tous les justificatifs des frais de transport engagés.

Organisation de la manifestation :

- Pique-nique géant à partir de 11 heures dans un des jardins de la capitale.
- Prise de parole du Secrétaire général de l'UCR à 12 h 45.
- Manifestation en direction du Ministère des Affaires sociales de 3 km maximum à partir de 13 heures.
- Fin de la manifestation à 15 heures.

Montreuil, le 24 février 2014

P.J. : Fiche « inscription à la souscription ».

union confédérale des retraités • 263 rue de Paris case 3-1 • 93515 Montreuil cedex

Secrétariat général : 0155 82 83 70 • Politique financière : 0155 82 83 71 • Vie syndicale : 0155 82 83 69 ou 83 79 •
Fax : 0155 82 83 75 • E-mail : ucr@cgt.fr • Site : www.ucr.cgt.fr